



CAP COUVREUR

CAP – Couvreur – code RNCP 35889

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE – 01-09-2021

Le couvreur couvre et répare les toits en s'adaptant aux différents styles de bâtiment, il travaille, été comme hiver, entre ciel et toit. Sa mission consiste à recouvrir les toits de tuiles, d'ardoises, de zinc et assurer l'étanchéité. Le couvreur intervient après la pose de la charpente pour un bâtiment neuf, ou à l'occasion d'une réparation sur les toitures des maisons individuelles comme des immeubles collectifs. Outre la toiture, il peut poser l'isolation thermique sous le toit ou encore assurer la restauration de bâtiments publics ou de monuments historiques.

Formation par apprentissage

Formation continue

Prérequis

- Dès l'âge de 16 ans, jeunes ayant un projet d'apprentissage
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Aptitudes pour le métier : sens de l'organisation, conscience professionnelle, adresse, agilité (travail en hauteur), minutie, représentation dans l'espace

Modalités et délai sélection

- Envoi des candidatures CV et lettre de motivation à l'adresse mail suivante sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org.
- Positionnements d'entrée : test de validation de la maîtrise des savoirs de base et entretien individuel de motivation.

Prochaines sessions

Rentrée prévue 1^{er} septembre 2026 (selon planning d'alternance).

Objectifs

- **Aptitudes et compétences visées et évaluables au cours de la formation :**
 - Assurer la préparation et l'organisation de son intervention sur chantier
 - Réaliser et contrôler un ouvrage courant
 - Réaliser des travaux spécifiques

- **Programme de la formation :**

- **Matières techniques :**

- Introduction au métier de couvreur : organisation, sécurité, préparation et gestion de chantier
 - Lecture de plans, repérage sur site et compréhension des contraintes techniques
 - Les principes fondamentaux de la couverture froide et de l'étanchéité
 - Les matériaux de couverture : tuiles, ardoises, métaux et leurs caractéristiques
 - Mise en œuvre des systèmes de recueil et d'évacuation des eaux pluviales (gouttières, chéneaux)
 - Couverture en tuiles à emboîtement : techniques de pose et règles de mise en œuvre
 - Couverture en tuiles plates : calepinage, fixation et finitions
 - Couverture en ardoises : pose, découpe et fixation traditionnelle
 - Couverture métallique à tasseaux : principes, assemblage et étanchéité
 - Réalisation des points singuliers (rives, faîtages, noues, solins)
 - Travaux spécifiques : rénovation, réparation et interventions particulières
 - Intégration des règles de sécurité et prévention des risques professionnels
 - Utilisation et entretien des outils et équipements de couverture
 - Contrôle qualité, étanchéité et conformité des ouvrages réalisés
 - Mise en situation professionnelle et préparation à l'examen final du CAP

- **Matières générales :**

- Français
 - Histoire-géographie – Enseignement moral et civique (EMC)
 - Mathématiques - Sciences
 - Anglais
 - Éducation physique et sportive (EPS)
 - Prévention Santé Environnement (PSE)

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Modalités pédagogiques utilisées :

- Des séances de cours en présentiel accompagnées de supports écrits et vidéos
 - Les cours incluent des exercices pratiques, des études de cas, des mises en œuvre sur le plateau technique et des visites de chantier
 - Cours de soutien en fonction des besoins
 - Accompagnement individuel et personnalisé par un référent

- Moyens et outils utilisés :

- Atelier de 300 m² comprenant un espace de travail suffisant
 - Maquette et support adaptés
 - Espaces individuels correctement éclairés et ventilés
 - Salles de cours de 20 à 50 m² équipées de tables individuelles, de chaises, d'un tableau interactif numérique ou d'un vidéoprojecteur
 - Mise en œuvre sur plateau technique
 - Matériel professionnel individuel et collectif

Modalités d'évaluations

En cours de formation :

- Evaluations orales et écrites
- Mises en situations professionnelles sur plateau technique
- Etudes de cas
- Fiche d'évaluation

En fin de formation :

- Validation du diplôme en épreuve ponctuelle

Suite de parcours, débouchés, passerelles

L'obtention du CAP Couvreur permet d'évoluer vers un titre professionnel complémentaire (TP étancheur), un certificat de spécialisation Zinguerie ou un brevet professionnel couvreur.

Le diplômé peut exercer son métier dans les entreprises de couvertures traditionnelles ou industrielles.

Durée

- 24 mois
- Alternance : 2 semaines en entreprise et 1 semaine en centre de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Prolongation possible sous certaines conditions
- Possibilité d'aménager le parcours selon le cursus scolaire et les acquis professionnels
- Adaptation pour les personnes en situation de handicap

Tarifs

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti

Formation prise en charge par l'OPCO du secteur concerné.

Nous consulter : Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail :

sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptations pédagogiques possibles, tutorée par le référent handicap

Notre établissement propose un accompagnement individualisé pour chaque apprenant en situation de handicap

Coordonnées du référent Handicap : Matteo Chiaramonte au 06 65 59 69 37 /

matteo.chiaramonte@apprentis-auteuil.org.

Indicateurs de résultats

Chiffres datés de 2025 :

- Taux d'obtention du diplôme en lien avec le taux de présentation à l'examen : 72%
- Taux de rupture en cours de formation : 13%
- Nombre de jeunes présents à l'examen en 2025 : 18
- Taux de poursuite d'études : 54%
- Taux d'insertion dans l'emploi visé (à 6 mois) : 46%

Les indicateurs de résultat de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Les + de la formation :

- Entrée dans la vie professionnelle en tant que salarié
- Alternance entre centre de formation et entreprise
- Pédagogie basée sur des mises en situations professionnelles
- Parcours et accompagnement personnalisé
- Un réseau d'entreprises permettant l'accès à l'emploi
- 2100 m² d'ateliers et 1000 m² de plateforme extérieure chantier

Contacts :

Pour toute information, contactez Sophie Fernandez au 07 62 20 31 73 ou par mail :

sophie.fernandez@apprentis-auteuil.org.

Fondation Apprentis d'Auteuil – Centre de formation professionnelle Sainte-Barbe, 2 rue Paul Gauguin 62750 Loos-en-Gohelle